



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN PROJET PARTICULIER RÉSOLUTION CA21 20 0068 (PP-27)

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté la résolution suivante :

CA21 20 0068      Projet particulier autorisant sur le lot numéro 6 402 830 (boul. Bishop-Power et rue George), la construction d'un bâtiment multifamilial de 21 logements. (PP-27).

Cette résolution est réputée conforme aux objectifs et aux dispositions du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire.

Cette résolution est entrée en vigueur le 17 mars 2021 à la suite de la délivrance du certificat de conformité par le greffier de la Ville à l'égard de cette résolution.

Toute personne intéressée peut consulter cette résolution sur le site de l'arrondissement.

DONNÉ À LASALLE, ce 24 mars 2021.

Nathalie Hadida  
Secrétaire d'arrondissement

## PUBLIC NOTICE

### COMING INTO EFFECT OF A SPECIFIC PROPOSAL RESOLUTION CA21 20 0068 (PP-27)

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted the following resolution:

CA21 20 0068      Specific proposal PP-27 authorizing the construction of a multifamily building of 21 dwellings on lot number 6 402 830 (boul. Bishop-Power and rue George).

This resolution is deemed to be in conformity with the objectives of the Land Use Planning and Development Plan and the provisions of the complementary document of the Montréal agglomeration.

This resolution came into effect March 17, 2021, date at which the certificate of conformity was delivered by the *greffier* of the Ville de Montréal.

This resolution can be consulted on the borough's site.

GIVEN AT LASALLE, on March 24, 2021.

Nathalie Hadida  
Borough Secretary